



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction des transports scolaires
et interurbains
Service réseau 83

Monsieur Gérard BLEINC
Maire de Rougiers
Hôtel de ville
83170 ROUGIERS

Dossier suivi par :
F.Lozach - 1340

Marseille, le 15 JUL. 2019

N/Réf : SR83-D19-00985

Objet : demande de rétablissement de l'arrêt à Rougiers de la ligne du réseau régional "ZOU!" n° 4001

Monsieur le Maire,

Par courrier du 14 mars 2019 vous nous transmettez une copie de la délibération de votre conseil municipal du 4 mars 2019 demandant le rétablissement de l'arrêt à Rougiers sur la ligne du réseau régional « ZOU ! » n° 4001.

Comme évoqué dans mon courrier du 23 octobre dernier, la Région en concertation avec l'agglomération Provence Verte a restructuré le réseau régional routier pour le recentrer sur des lignes intercités plus rapides avec une correspondance des réseaux urbains pour assurer la desserte fine du territoire.

La Région ne prévoit pas de revoir le principe d'organisation du réseau ZOU à la rentrée de septembre 2019 mais les services de la direction des transports scolaires et interurbains restent à votre disposition pour aborder cette question de la desserte de Rougiers en collaboration avec les services techniques de l'agglomération Provence Verte.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil régional et
par délégation,


Julien LANGLET

Directeur Général Adjoint des Services

Hôtel de Région
27 place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20
Téléphone : 04 83 69 13 54
www.maregionsud.fr

.../...

